



LaurentianUniversity
Université**Laurentienne**

Rapport annuel 2017-2018

Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne

Rosanna Langer, présidente
Stephanie Harris, Bureau des services de recherche

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Rapport de la présidente	4
3. Rôle des comités d'éthique de la recherche	5
4. Composition du Comité en 2017/2018	6
5. Soutien administratif au CER	7
6. Réunions	8
7. Activités du CER en 2017/2018	8
8. Examens accélérés	9
9. Nouveau processus de demande	10
10. Activité d'examen du CER	10
11. Comités d'éthique de la recherche au premier cycle	15
12. Sommaire des décisions du CERPC	16
13. Séances de perfectionnement professionnel pour le CER	16



Introduction

Chaque année, le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CERUL) prépare et publie ce rapport afin de tenir au courant l'administration, la communauté de recherche et d'autres intervenants de ses rôles, réalisations et objectifs progressistes. Puisqu'il est responsable d'examiner et d'approuver les projets de recherche, le CERUL a toujours favorisé une solide culture d'éthique de recherche à l'Université, et continue à le faire en respectant les normes éthiques les plus élevées prescrites par l'EPTC2 (2014) et se tenant au courant des modifications apportées aux pratiques exemplaires et aux lois sur les plans national et provincial ayant un effet sur l'éthique de la recherche.

Pendant la dernière année, le Bureau des services de recherche et le CERUL ont continué à peaufiner les politiques et procédures afin de définir clairement les exigences et normes touchant les propositions de recherche. Sous l'égide de ces politiques, procédures et normes, le CERUL a protégé les intérêts des participants humains tout en collaborant diligemment avec les chercheurs pour assurer, en présentant annuellement un rapport et continuant à examiner tous les projets de recherche, qu'ils maintiennent leur admissibilité aux subventions nationales et internationales de recherche et veillent aux principes d'éthique de la recherche.

Conformément au mandat du Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université Laurentienne, adopté en 2016 par le Conseil des gouverneurs de l'Université, le CER doit présenter au Conseil un rapport annuel qui est aussi soumis au Sénat pour information. Les données opérationnelles figurant dans ce rapport tiennent compte de l'exercice financier 2017-2018, du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Rapport de la présidente

Le CERUL a passé une autre année efficace à étudier, faciliter et approuver les recherches avec des participants humains effectuées par les chercheurs de l'Université Laurentienne et leurs étudiants et collaborateurs.

Grâce à ses douze membres provenant d'horizons des plus divers, le CERUL œuvre pour assurer l'examen complet, opportun et réfléchi de tous les projets universitaires de recherche avec des participants humains, dont un nombre important de collaborations multiétablissements et de projets financés par des subventions. En considérant le volume des dossiers, il faut se rappeler que les propositions au CER sont soumises à de nombreux triages et examens avant qu'elles fassent l'objet de l'approbation finale. De plus, après l'approbation, les chercheurs doivent présenter un rapport annuel et faire approuver toute modification apportée aux protocoles, ce qui multiplie exponentiellement les travaux d'examen de la présidente et du Bureau des services de recherche (BSR).

Sur le plan administratif, nous avons conclu avec le Collège St. Lawrence en novembre 2017 une Entente d'autorisation entre établissements permettant au Conseil d'éthique de la recherche du Collège St. Lawrence d'effectuer des examens accélérés au nom du CERUL pour tous les projets de recherche avec participants humains des membres du corps professoral et de la population étudiante de cet établissement dans les programmes communs de *Bachelor of Science in Nursing* et de *Bachelor of Business Administration*.

Nous tentons actuellement d'établir une entente nous permettant de devenir un site participant de Clinical Trials Ontario. D'ailleurs, nous continuons à peaufiner une entente de réciprocité en matière d'éthique harmonisée de la recherche entre l'Université Laurentienne et Horizon Santé-Nord.

Dans l'année à venir, nous continuerons à améliorer les pratiques exemplaires et les consolider en politiques locales afin d'assurer un procédé d'examen de haut calibre qui est à la fois cohérent et efficace et de continuer à rehausser l'engagement en permanence de la communauté de recherche.

Je tiens à remercier la vice-présidente, Susan Boyko, Ph.D., qui a assumé avec diligence et professionnalisme extraordinaire la présidence intérimaire pendant mon congé sabbatique de six mois. Je remercie aussi l'agente de la recherche subventionnée et de l'éthique au Bureau des services de recherche, Stephanie Harris, de son important travail à faciliter le procédé d'examen des projets de recherche et à apporter un appui général et en matière d'administration, de conseils et de formation aux chercheurs. Au nom du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne et du Bureau des services de recherche, je présente ce rapport de nos activités pour l'année 2017-2018.

Rosanna Langer, BA LLB LLM PHD, professeure agrégée
Présidente, Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne

Rôle de comités d'éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne observe les normes éthiques les plus élevées en examinant toutes les recherches avec des participants humains. Le premier objectif du CERUL est de protéger les droits et de favoriser la sécurité et le bien-être des participants de recherche en s'assurant d'évaluer tous les projets de recherche selon les facteurs touchant l'autonomie, le bien-être et la justice des participants. Le CERUL détermine si les projets protègent les populations vulnérables, assure la répartition équitable des avantages et fardeaux généraux de la recherche, et s'efforce d'assurer que les risques et avantages de la recherche sont évalués et soigneusement décrits, que l'autonomie des participants est respectée en obtenant leur consentement éclairé et leur donnant le droit d'arrêter de participer en tout temps sans conséquence, et que des mécanismes sont en place pour assurer la confidentialité et protéger la vie privée des participants aux recherches.

En collaboration avec le Bureau des services de recherche, le CERUL est responsable d'administrer le processus d'examen de l'éthique de la recherche à l'Université conformément aux politiques des trois Conseils. Pour assurer la conformité et la conduite responsable en recherche, le CERUL appuie et met en vigueur l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2, 2014) tout au long du processus d'examen. Non seulement le CERUL est-il responsable de l'examen continu des dossiers, mais il assure aussi la formation et le perfectionnement professionnel dans le domaine de la conduite éthique en recherche avec des participants humains. Afin d'éclairer le projet de recherche et d'assurer l'application de normes éthiques les plus élevées du début jusqu'à la fin de tout projet, nous encourageons les chercheurs et examinateurs à consulter l'EPTC 2 (2014).

Orienté par l'alinéa 2.9 de l'EPTC 2 (2014), le CERUL adopte une approche proportionnelle à l'examen de l'éthique de la recherche de sorte que les recherches comportant que des risques minimaux puissent être jugées, par l'ensemble du Comité, comme admissibles à un examen accéléré. En outre, si la présidente estime que l'expertise du Comité ne suffit pas pour évaluer un projet, elle pourrait demander à un ou des pairs appropriés de servir d'examineurs pour l'évaluation de la recherche.

Composition du Comité, avril 2017–mars 2018

Le CERUL est régi par la politique des trois Conseils subventionnaires fédéraux (EPTC2 2014) qui prévoit qu'au moins deux membres de tout CER doivent posséder « l'expertise et les connaissances voulues pour comprendre le domaine et la méthode liés au projet de recherche proposé ou en cours, et évaluer les risques et les bénéfices potentiels qui peuvent être associés au projet » (EPTC2 2014, p. 73). Ainsi, le CERUL continue de recruter ses membres dans des disciplines très variées afin d'avoir une large représentation au Comité. En outre, pour assurer une plus vaste représentation et hétérogénéité, le CERUL continue de recruter des membres des communautés francophones et autochtones de recherche. Les membres actuels du CER possèdent de l'expertise professionnelle, entre autres, dans les domaines suivants : droit et justice, épidémiologie, soins de santé, populations à risque, recherches avec les collectivités autochtones, utilisation de données secondaires, questions de sécurité communautaire, sciences infirmières, méthodes quantitatives et qualitatives de recherche et service social.

Voici la composition actuelle du Comité :

Membre	Unité	Expertise
Rosanna Langer (présidente)	Droit et justice	Droit et questions de droit, confidentialité des renseignements, évaluation de programme, populations à risque
Susan Boyko (vice-présidente)	EMNO (prof. associée)	Cancérologie, formation des adultes, questions touchant la vie privée
Sandra Hoy	École de service social	Partenariats de recherche communautaire, populations marginalisées, méthodes qualitatives, évaluation de programme
Nancy Lightfoot	École de santé dans les régions rurales et du Nord	Épidémiologie, méthodes quantitatives et méthodes mixtes
Erin Olsen-Schinke	Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et candidate au doctorat en sciences humaines; représentante communautaire et étudiante	Questions touchant la sécurité communautaire, confidentialité, populations à risque
Patrick Timony	École de santé dans les régions rurales et du Nord	Méthodes de recherche qualitatives et quantitatives, méthodes de

	(représentant étudiant)	sondage, recherche fondée sur la population, analyse de données secondaires, épidémiologie, populations francophones et fournisseurs de soins de santé
Lori Rietze	Sciences infirmières	Analyse organisationnelle, ethnographie, planification de soins avancés, soins en fin de vie, milieux de soins aigus
Lea Tufford	Service social (Barrie)	Service social, recherche qualitative, enfants et familles
Lisa Allen	Représentante communautaire	Évaluation de programmes et recherches cliniques
Lissa Gagnon	Sciences infirmières	Soins oncologiques, environnements pédagogiques et cliniques, partenariats de recherche, processus de recherche-action qualitative et participative
Susan James	Formation de sages-femmes	Éthique de la recherche, populations à risque, processus de recherche qualitative
Tomazs Mrozewski	Bibliothèque Desmarais	Systèmes d'information, gestion de données, protection de renseignements personnels
Nicole Yantzi	Centre de recherche ECHO (Evaluating Children's Health Outcomes)	Recherche axée sur l'enfant, santé publique, interactions humaines-environnementales, méthodes de recherche qualitative
Stephanie Harris (administratrice)	Bureau des services de recherche	Soutien administratif
Pauline Zanetti (secrétaire)	Bureau des services de recherche	Soutien administratif

Soutien administratif au CER

Le Bureau des services de recherche assure un soutien administratif au CER. L'agente en éthique et l'adjointe administrative fournissent un appui administratif quotidien et en permanence ainsi qu'un soutien lié à Romeo et une orientation en matière d'éthique au CER et aux chercheurs conformément à l'EPTC 2 (2014) et aux pratiques exemplaires de recherche.

Réunions

En 2017-2018, le CER s'est réuni régulièrement le premier vendredi du mois, à l'exception de janvier 2018, pour un total de 10 réunions. Fait notable, et conformément au principe d'évaluation proportionnée stipulé dans l'EPTC de 2014, un volume important de projets comportant un risque minimal a été examiné entre les réunions mensuelles par de petites équipes formées de membres du CER. Comme le tableau ci-dessous le montre, l'essentiel du travail du Comité porte sur les projets de recherche réputés présenter un risque minimal pour les participants. Veuillez noter que les dossiers rapportés dans le tableau ci-dessous représentent uniquement les demandes soumises au CÉRUL à chaque mois d'après ROMEO.

Activités du CER en 2017-2018

Tableau a) Ensemble des activités du CERUL entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018

Mois	Examens accélérés	Examens complets	Modifications, prolongations, exemptions / Rapports finaux	Total/mois
04-17	13	0	8	21
05-17	17	5	14	36
06-17	12	0	13	25
07-17	15	2	14	31
08-17	11	0	21	32
09-17	14	2	5	21
10-17	13	4	6	23
11-17	15	2	13	30
12-17	10	3	6	19
01-18	10	2	10	22
02-18	7	4	10	21
03-18	9	4	6	19
Total	146	28	126	300

Tableau b) Pourcentage de tous les processus en 2017-2018

Examens accélérés	Examens complets	Modifications – Prolongations – Exemptions / Rapports finaux
49 %	9 %	42 %

Tableau c) Examens continus, selon l'activité

Modifications	Prolongations	Rapports finaux / Exemptions
49	36	41 (3 exemptions)

Comparaison annuelle de l'ensemble de l'activité du CER de 2013 à 2018

Tableau a : Ensemble de l'activité annuelle de 2013 à 2018

Année	Examens accélérés	Examens complets	Modifications – Prolongations – Exemptions	Total annuel
2013/2014	131	24	77	232
2014/2015	206	23	99	328
2015/2016	149	29	148	326
2016/2017	124	18	166	308
2017/2018	146	28	126	300

Examens accélérés

Tableau a) Examens accélérés en pourcentage entre 2013-2018

Année	Examens accélérés
2013-2014	56 %
2014-2015	63 %
2015-2016	46 %
2016-2017	41 %
2017-2018	49 %

Analyse de tendances

En 2017-2018, le Comité d'éthique de la recherche a examiné 300 projets de recherche. Le nombre d'examens complets a presque doublé depuis l'an dernier, mais il y a eu moins de rapports de modification et de prolongation présentés au Comité pour examen. L'examen continu est un élément critique du procédé du CER et, malgré la baisse des demandes de modification et de prolongation, nous notons que, l'an dernier, 38 rapports finaux ont été présentés, indiquant que les chercheurs s'engagent davantage à compléter le processus du CER.

Les rapports annuels, de prolongation et de modification sont une importante composante de l'éthique de la recherche. Les chercheurs ont un devoir de communiquer au CER toute modification à leurs pratiques de recherche, ce qui a souvent lieu après l'amorce d'un projet. De plus, selon les politiques des trois conseils, les chercheurs doivent renouveler annuellement leur certificat afin de ne pas contrevenir aux modalités de leur subvention et (ou) aux politiques universitaires de recherche. Nous prévoyons que cette tendance se poursuivra en 2018-2019.

Nouveau processus de demande et délai d'approbation

Le CERUL s'efforce de traiter toutes les propositions de projet en temps opportun. Cette année, nous n'avons pas réussi à maintenir le délai normalement prévu de 4 à 6 semaines pour de nombreuses raisons. En raison de la grève du corps professoral, de la nomination d'une nouvelle présidente à la suite d'un congé sabbatique, des ressources limitées en personnel, de la disponibilité irrégulière des examinateurs et d'une lourde charge de travail pour les gestionnaires et examinateurs, le délai d'examen et d'approbation a été plus long, allant de 6 à 10 semaines. La situation est regrettable et nous ferons notre possible pour y remédier une fois que les ressources adéquates sont en place.

Activité d'examen du CER

Sources externes

Le CERUL examine principalement des demandes soumises par les chercheurs de l'UL, mais il lui arrive parfois de recevoir des protocoles pour examen de sources externes. Souvent, ces demandes proviennent d'étudiants ou de professeurs d'autres établissements ou de chercheurs d'organismes communautaires qui demandent la participation de notre communauté universitaire dans leurs recherches. Dans ces cas, les dossiers sont examinés et traités de la même façon que ceux reçus de la population étudiante ou du corps professoral de l'UL. Normalement, ces dossiers font l'objet d'un examen accéléré puisqu'ils sont accompagnés de certificat du CER de l'établissement principal. Nous avons examiné un total de neuf demandes de sources externes. Bien que la plupart des demandes de l'externe proviennent d'établissements canadiens, le CER a aussi examiné un dossier de l'Australie et un autre des États-Unis.

Total de dossiers reçus de sources externes

Établissement	Pays
Findlers University	Australie
Université de Toronto	Canada
Collège St-Lawrence	Canada
Université de la Colombie-Britannique	Canada
Arizona State University	États-Unis
Université de Hearst (2)	Canada
Université de Toronto	Canada
Santé publique Sudbury et Districts (2)	Canada

Projets multiétablissements

Bien que la collaboration soit depuis longtemps partie intégrante de la recherche, la nature de celle-ci semble évoluer de façon que les chercheurs menant autrefois des études avec une unité, une faculté ou un établissement particulier explorent maintenant de nouveaux domaines nécessitant des partenariats non seulement avec d'autres unités, facultés et disciplines, mais aussi sur les plans national et mondial. Ce type de recherche motive et facilite le développement de stratégies innovatrices et révolutionnaires pour l'étude de nouveaux domaines complexes. Certains organismes subventionnaires organisent de plus en plus leurs demandes de proposition pour favoriser les recherches pluridisciplinaires tandis que d'autres mettent l'accent sur les collaborations encourageant un foisonnement d'idées, de méthodologies et d'intérêts. Les chercheurs collaborent pour de nombreuses raisons et l'idée est assez bien répandue à la Laurentienne. Cette année, le CER a examiné seize dossiers touchant des collaborations avec divers partenaires institutionnels, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Nom de l'établissement de collaboration	Nombre de projets
Université de Calgary	2
Université d'Ottawa	1
Centre de santé de Wikwemikong	1
Santé publique Sudbury et districts	6
Université de Laval	1
Conseil de la qualité des services de santé de la Saskatchewan	1
Université de Saskatchewan	2
Université des Premières Nations	1
Centre régional de santé de North Bay	1
Université Nippissing	1
Université McMaster	1
Université de Toronto	3
Université de Waterloo	1
Université Athabasca	1
Horizon Santé-Nord	4
Université de la Colombie-Britannique	1
Université de Carleton	1
Collège St-Lawrence	1
Réseau local d'intégration des services de santé	1
Science Nord	1
Institut de Recherche Horizon Santé-Nord	2
Algoma District Medical Group	1
Inconnus	22

Il y avait plus d'un collaborateur pour beaucoup de ces projets, dont la plupart touchaient les recherches en santé et soins de santé. Les 22 fichiers inconnus représentent des collaborations existantes dans divers projets de recherche, mais les chercheurs n'ont pas inscrit leur établissement.

École de médecine du Nord de l'Ontario

L'École de médecine du Nord de l'Ontario demeure l'un des principaux pôles de recherche passionnante et innovatrice à l'Université Laurentienne et, de ce fait, le CERUL reçoit de nouveaux protocoles d'éthique d'étudiants, de résidents, de professeurs et de chercheurs. Bien que les résidents en médecine soient des chercheurs postdoctoraux et des médecins agréés, ils mènent des projets de recherche sous la supervision de professeurs de l'EMNO et doivent soumettre leur projet au CERUL aux fins d'examen éthique. Afin de continuer de faciliter les recherches menées par des étudiants, des membres du corps professoral et des chercheurs de l'EMNO, le CERUL entend continuer de recruter de nouveaux membres experts en sciences biomédicales, essais cliniques et santé publique.

Tableau a : Résumé des dossiers provenant de l'École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO) en 2017/2018

Mois	Examens accélérés	Examens complets	Modifications- Prolongations- Exemptions	Total pour le mois
04-17	1	0	1	2
05-17	5	1	2	8
06-17	7	1	4	12
07-17	5	0	4	8
08-17	2	0	2	4
09-17	3	0	1	4
10-17	1	0	0	1
11-17	3	0	3	6
12-17	5	0	2	7
01-18	0	0	0	0
02-18	1	1	4	6
03-18	1	1	0	2
Totaux	35	4	22	Total : 61

Tableau b : Pourcentage de l'activité du CER en 2017-2018 générée par l'EMNO (n=)

Examen accéléré	Examen complet	Modifications/Prolongations/Exemptions
23 %	1 %	17 %

Activité d'examen de dossiers selon l'unité

Dans le rapport de cette année, nous présentons un aperçu plus complet des propositions au CER en y ajoutant la répartition par unité d'enseignement et programmes, comme indiqué dans le graphique ci-dessous.

Department	Submissions total
Comptabilité	2
Biologie	3
Commerce et administration	2
Histoire	2
Études françaises	1
Sciences économiques	1
Administration	1
École des mines Goodman	1
Sciences humaines	1
Humanités	1
Indigenous Studies	2
Santé interdisciplinaire	4
Marketing et de gestion	3
Mathematics and Computer Sciences	4
Langues modernes	1
Nursing	10
Orthophonie	6
Physics	1
Sciences	1
Psychology politiques	14
École d'architecture	3
École des sciences d'éducation	3
École des sciences de l'activité physique	9
Indigenous Relations	5
École de santé dans les milieux ruraux et du nord	9
École de service sociale	9
École de L'environnement	2
Science Communications	5
Sociologie	1
Women's Studies	1
Non-Identifiés	21

Les fichiers non-identifiés dans le tableau ci-dessus sont des soumissions soumissionnées au niveau de la faculté ou par l'intermédiaire de centres de recherche. En 2017-2018, les unités de sciences de l'activité physique, de psychologie et de sciences infirmières, ainsi que les Écoles de service social et de santé dans les milieux ruraux et du nord ont présenté le plus grand nombre de projets pour examen au CER (environ 17% des projets présentés). Il y a eu des demandes d'autres unités aussi, dont l'École d'architecture, les départements de marketing, de gestion, et de mathématiques et d'informatique.

Demande d'examen d'éthique pour projets de recherche subventionnée

Les recherches universitaires peuvent être à la fois intenses, stimulantes et gratifiantes. Beaucoup des chercheurs à l'UL ne peuvent atteindre leurs objectifs sans demander des fonds pour les appuyer. Ces fonds de recherche peuvent venir de sources diverses, y compris le gouvernement fédéral ou provincial, des secteurs industriels ou d'organismes qui partagent l'enthousiasme des chercheurs et veulent appuyer leurs résultats originaux. Cette année, le CER a examiné 20 projets de recherche subventionnée, dont la plupart ayant reçu des fonds de sources gouvernementales (p. ex. CRSH, CRSNG et IRSC) et d'Horizon Santé-Nord y compris le Service de santé publique, ainsi que des octrois de l'industrie. En outre, les octrois des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux et les contrats de recherche alimentent les fonds subventionnaires comme le Fonds de recherche de l'Université Laurentienne (FRUL) et le Fonds pour l'avancement de la recherche autochtone (FARA).

Comités d'éthique de la recherche au premier cycle

Tous les comités d'éthique de la recherche au premier cycle (CERPC) sont considérés comme des CER délégués. Leurs obligations sont résumées dans le document *Politique et processus d'examen de l'éthique de la recherche avec des êtres humains à l'Université Laurentienne* (avril 2017), comme suit :

1. Les projets de recherche de la population étudiante du premier cycle dont les activités sont non invasives et à risque minimal peuvent être approuvés par le comité d'éthique de l'unité, qui pourra consulter le CERUL ou lui transmettre les projets, au besoin, et doit conserver des dossiers et en rendre compte au CERUL annuellement. Toutes les demandes

présentées au CER de l'unité dont les risques sont jugés plus que minimaux doivent être examinées plutôt par le CERUL.

2. Les projets de recherche de la population étudiante du premier cycle qui sont assignés à l'ensemble des membres d'un cours et ayant des participants humains, du matériel biologique humain et (ou) des renseignements personnels doivent être présentés sous un seul pli au CER de l'unité, sous la supervision d'un membre du corps professoral. Le CER de l'unité pourra consulter le CERUL ou lui transmettre les projets, au besoin. Le membre du corps professoral est responsable de tenir à jour l'approbation du CER et les délais de rapport.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, nous demandons les données sur l'activité au CER de chaque unité à l'Université Laurentienne qui a ou a eu des activités de recherche de premier cycle. Certaines unités effectuent des activités intenses de recherche au premier cycle et présentent des rapports détaillés, tandis que d'autres n'ont rien à signaler. Les activités rapportées en 2017-2018 figurent ci-dessous.

Sommaire des décisions des CERPC

Unité	Direction	Statut
Anglais	Philippa Spoel	Rien à signaler
Film	Hoi Cheu	Aucun CERPC
Études françaises	Renée Corbeil	Aucun rapport
Langues et littératures modernes	Normand Cheadle	Aucun rapport
Musique	Chalotte Leonard	Aucun CERPC
Philosophie	Alain Beaulieu	Rien à signaler
Science économique	Hassan Bougrine	Aucun rapport
Histoire	Todd Webb	Rien à signaler
Droit et justice	Charlotte Neff	Rien à signaler
Études du Nord et des communautés	Darrel Manitowabi	Aucun rapport
Science politique	Alan Shandro	Aucun CERPC
Psychologie	Joël Dickinson	26 demandes
Sociologie	Parveen Nangia	4 demandes
Gérontologie (Huntington)	Krishnan Venkataraman	5 demandes
Sciences de l'activité physique	Olivier Serresse	4 demandes
Relations autochtones	Susan Manitowabi	Aucun CERPC
Formation de sage-femme	Susan James	Rien à signaler
Sciences infirmières	Sylvie Laroque	Rien à signaler
Orthophonie	Chantal Mayer-Crittenden	5 demandes
Santé dans les milieux ruraux et du nord	Elizabeth Wenghoffer	Aucun programme de premier cycle
Service social	Stéphane Richard	Rien à signaler
Comptabilité	Yves Robichaud	Rien à signaler

Finance et opérations	Mohamed Dia	Aucun rapport
Marketing et gestion	Natalya Totskaya	27 demandes
Administration des sports	Anthony Church	Rien à signaler
École d'architecture	David Fortin	Rien à signaler
Biologie	Mazen Saleh	Aucun CERPC
Chimie et biochimie	Eric Gauthier	Aucun CERPC
Sciences de la Terre	Doug Tinkham	Aucun rapport
Génie	Markus Timusk	Rien à signaler
Sciences médico-légales	James Watterson	Aucun rapport
Mathématiques et informatique	Youssou Gningue	Aucun rapport
Environnement	Brett Buchanan	Aucun rapport
Physique	Eduardo Galiano-Riveros	Aucun rapport
School of Education	Georges Sheppard	Rien à signaler
École des sciences de l'éducation	Athanase Simbagoye	Rien à signaler
Bibliothèque	Dan Scott	Aucun programme de premier cycle
Université de Hearst	Lyne Poliquin	Aucun rapport
EMNO	Penny Moody-Corbett	Aucun CERPC
École de développement du Nord	Charles Daviau	Aucun rapport
Université Thorneloe	Susan Moores	Aucun CERPC
Services sociaux pour les Autochtones	Susan Manitowabi	Aucun rapport
St-Lawrence College	Anthony Wright	1 demande

Séances de perfectionnement professionnel et consultations du CERUL en matière d'éthique

En 2017-2018, la présidente du CERUL et l'agente de l'éthique de recherche/des fonds après l'octroi ont animé des exposés sur invitation. Les membres du corps professoral et de la population étudiante ont profité de ces possibilités de s'entretenir directement avec les membres du Comité et du Bureau des services de recherche, et de poser des questions touchant leurs propres protocoles de recherche. La présidente, le gestionnaire des activités de recherche et l'agente des fonds après l'octroi ont rencontré régulièrement des chercheurs, professeurs et étudiants pour discuter de leur demande d'examen ou adresser les questions émergentes d'éthique liées à leurs projets actuels de recherche, rencontres que ces personnes ont semblé bien apprécier. L'agente des fonds après l'octroi a préparé et présenté à la population étudiante et au corps professoral une série de séances de formation sur l'éthique de recherche et ROMEO, y compris des « Journées ROMEO » mensuelles permettant aux chercheurs de passer à l'improviste demander un soutien avec la base de données.

Pendant la prochaine année, l'agente prévoit d'autres séances de formation sur des sujets divers touchant l'éthique et le processus du CER, ainsi que les séances mensuelles liées à ROMEO. En allant de l'avant, le CERUL et le personnel de soutien administratif continueront d'être disposés à appuyer les chercheurs locaux afin de faciliter les recherches avec des participants humains des plus robustes au point de vue éthique à la Laurentienne.